

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil de l'arrondissement Le Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes lors de sa séance du 4 décembre 2014:

| Nom de l'événement | Lieu de réalisation | Dates |
|---------------------------|--|--------------------------------------|
| Le Noël de la rue Chatham | Rue Chatham (entre les rues St-Jacques et Quesnel) | Le 11 décembre 2014 de 8 h à 20 h |
| Polar Hero | Parc Angrignon | Le 21 février 2015 de 8 h à 18 h |

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531)

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 11 décembre 2014

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement